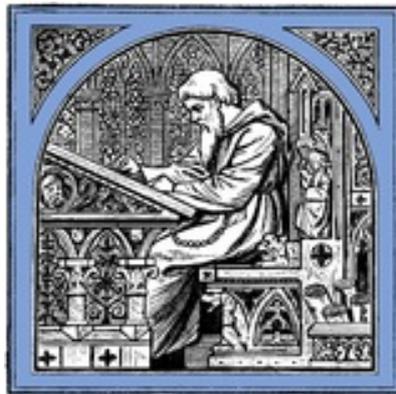


Catégories

Aristote



Exporté de Wikisource le 27/01/2016

1

On appelle « homonymes » les choses dont le nom seul est commun, tandis que la notion désignée par ce nom est diverse. Par exemple, animal est aussi bien un homme réel qu'un homme en peinture ; ces deux choses n'ont de fait de commun que le nom, alors que la notion désignée par le nom est différente. Car si on veut rendre compte en quoi chacune d'elles réalise l'essence d'animal, c'est une définition propre à l'une et à l'autre qu'on devra donner.

D'autre part, on appelle « synonyme » ce qui a à la fois communauté de nom et identité de notion. Par exemple, l'animal est à la fois l'homme et le bœuf ; de fait, non seulement l'homme et le bœuf sont appelés du nom commun d'animal, mais leur définition est la même, car si on veut rendre compte de ce qu'est la définition de chacun d'eux, en quoi chacun d'eux réalise l'essence d'animal, c'est la même définition qu'on devra donner.

Enfin, on appelle « paronymes » les choses qui, différant d'une autre par le « cas », reçoivent leur appellation d'après son nom : ainsi de grammairien vient grammairien, et de courage, homme courageux.

2

Les expressions, les unes se disent selon une liaison ; et les autres, sans liaison. Les unes sont selon une liaison : par exemple, l'homme court, l'homme est vainqueur ; les autres sont sans liaison : par exemple, homme, bœuf, court, est vainqueur.

Parmi les êtres, les uns sont affirmés d'un sujet, tout en n'étant dans aucun sujet : par exemple, homme est affirmé d'un sujet, savoir d'un certain homme, mais il n'est dans aucun sujet. D'autres sont dans un sujet, mais ne sont affirmés d'aucun sujet (par dans un sujet, j'entends ce qui, ne se trouvant pas dans un sujet comme sa partie, ne peut être séparé de ce en quoi il est) : par exemple, une certaine science grammaticale existe dans un sujet, savoir dans l'âme, mais elle n'est affirmée d'aucun sujet ; et une certaine blancheur existe dans un sujet, savoir dans le corps (car toute couleur est dans un corps), et pourtant elle n'est affirmée d'aucun sujet. D'autres êtres sont à la fois affirmés d'un sujet et dans un sujet : par exemple, la Science est dans un sujet, savoir dans l'âme, et elle est aussi affirmée d'un sujet, la grammaire. D'autres êtres enfin ne sont ni dans un sujet, ni affirmés d'un sujet, par exemple cet homme, ce cheval, car aucun être de cette nature n'est dans un sujet, ni affirmé d'un sujet.

Et, absolument parlant, les individus et ce qui est numériquement un ne sont jamais affirmés d'un sujet ; pour certains toutefois rien n'empêche qu'ils ne soient dans un sujet, car une certaine science grammaticale est dans un sujet [mais

n'est affirmée d'aucun sujet].

3

Quand une chose est attribuée à une autre comme à son sujet, tout ce qui est affirmé du prédicat devra être aussi affirmé du sujet : par exemple, homme est attribué à l'homme individuel, et, d'autre part, animal est attribué à homme ; donc à l'homme individuel on devra aussi attribuer animal, car l'homme individuel est à la fois homme et animal.

Si les genres sont différents et non subordonnés les uns aux autres, leurs différences seront elles-mêmes autres spécifiquement. Soit animal et science; pédestre et bipède, ailé et aquatique sont des différences d'animal. Or aucune de ces différences n'est une différence pour science, car une science ne se différencie pas d'une science par le fait d'être bipède.

Par contre, dans les genres subordonnés les uns aux autres, rien n'empêche que leurs différences soient les mêmes, car les genres plus élevés sont prédicats des genres moins élevés, de sorte que toutes les différences du prédicat seront aussi des différences du sujet.

4

Les expressions sans aucune liaison signifient la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action, la passion.

Est substance, pour le dire en un mot, par exemple, « homme » ou « cheval » ; quantité, par exemple, « long de deux coudées » ou « long de trois coudées » ; qualité : blanc, grammairien ; relation : double, [2a] moitié, plus grand ; lieu : dans le Lycée, au Forum ; temps : hier, l'an dernier ; position : il est couché, il est assis ; possession : il est chaussé, il est armé ; action : il coupe, il brûle ; passion : il est coupé, il est brûlé.

Aucun de ces termes en lui-même et par lui-même n'affirme, ni ne nie rien ; c'est seulement par la liaison de ces termes entre eux que se produit l'affirmation ou la négation. De fait, toute affirmation et toute négation est, semble-t-il bien, vraie ou fausse, tandis que pour des expressions sans aucune liaison il n'y a ni vrai ni faux : par exemple, homme, blanc, court, est vainqueur.

5

La substance, au sens le plus fondamental, premier et principal du terme, c'est ce qui n'est ni affirmé d'un sujet, ni dans un sujet : par exemple, l'homme individuel ou le cheval individuel. Mais on appelle substances secondes les espèces

dans lesquelles les substances prises au sens premier sont contenues, et aux espèces il faut ajouter les genres de ces espèces : par exemple, l'homme individuel rentre dans une espèce, qui est l'homme, et le genre de cette espèce est l'animal. On désigne donc du nom de secondes ces dernières substances, savoir l'homme et l'animal.

Il est clair, d'après ce que nous avons dit, que le [prédicat](#) doit être affirmé du sujet aussi bien pour le nom que pour la définition. Par exemple, homme est affirmé d'un sujet, savoir de l'homme individuel : d'une part, le nom d'homme lui est attribué puisqu'on attribue le nom d'homme à l'individu ; d'autre part, la définition de l'homme sera aussi attribuée à l'homme individuel, car l'homme individuel est à la fois homme et animal. Il en résulte donc bien que nom et notion seront également attribués au sujet.

Quant aux êtres qui sont dans un sujet, la plupart du temps ni leur nom, ni leur définition ne sont attribués au sujet. Dans certains cas cependant, rien n'empêche que le nom ne soit parfois attribué au sujet, mais pour la définition, c'est impossible : par exemple, le blanc inhérent à un sujet, savoir le corps, est attribué à ce sujet (car un corps est dit blanc), mais la définition du blanc ne pourra jamais être attribuée au corps.

Tout le reste ou bien est affirmé des substances premières prises comme sujets, ou bien est dans ces sujets eux-mêmes. Cela résulte manifestement des exemples particuliers qui se présentent à nous. Voici par exemple le terme animal, qui est attribué à l'homme ; animal sera par suite attribué à l'homme individuel, car s'il ne l'était à aucun des hommes individuels, il ne le serait pas non plus à l'homme [2b] en général. Autre

exemple : la couleur est dans le corps ; elle est par suite aussi dans le corps individuel, car si elle n'était inhérente à aucun des corps individuels, elle ne le serait pas non plus au corps en général. Il en résulte que tout le reste ou bien est affirmé des substances premières prises comme sujets, ou bien est inhérent à ces sujets eux-mêmes. Faute donc par ces substances premières d'exister, aucune autre chose ne pourrait exister.

Parmi les substances secondes, l'espèce est plus substance que le genre, car elle est plus proche de la substance première. De fait, si on veut rendre compte de la nature de la substance première, on en donnera une connaissance plus précise et plus appropriée en l'expliquant par l'espèce plutôt que par le genre : c'est ainsi que pour rendre compte de l'homme individuel, on en donnerait une connaissance plus précise en disant que c'est un homme plutôt qu'en disant que c'est un animal, car le premier caractère est plus propre à l'homme individuel, tandis que le second est plus général. De même, pour faire comprendre la nature de tel arbre, on fournira une explication plus instructive en disant que c'est un arbre. plutôt qu'en disant que c'est une plante. De plus, les substances premières, par le fait qu'elles sont le substrat de tout le reste et que tout le reste en est affirmé ou se trouve en elles, sont pour cela appelées substances par excellence. Et la façon dont les substances premières se comportent à l'égard de tout le reste est aussi celle dont l'espèce se comporte à l'égard du genre. L'espèce est, en effet, un substrat pour le genre, puisque si les genres sont affirmés des espèces, les espèces ne sont pas, en revanche, affirmées des genres. Il en résulte que, pour ces raisons également, l'espèce est plus substance que le genre.

Quant aux espèces elles-mêmes qui ne sont pas genres, l'une n'est en rien plus substance que l'autre, car on ne rend pas compte d'une façon plus appropriée en disant de l'homme individuel qu'il est homme qu'en disant du cheval individuel qu'il est cheval. C'est également le cas des substances premières, dont l'une n'est pas plus substance que l'autre, car l'homme individuel n'est en rien plus substance que le bœuf individuel.

[3a] C'est donc avec raison qu'à la suite des substances premières, seuls de tout le reste les espèces et les genres sont appelés substances secondes, car de tous les prédicats ils sont les seuls à exprimer la substance première. Si, de fait, on veut rendre compte de la nature de l'homme individuel et qu'on le fasse par l'espèce ou par le genre, on donnera là une explication appropriée, qu'on rendrait plus précise encore en disant que c'est un homme plutôt qu'en disant que c'est un animal. Par contre, assigner à l'homme toute autre détermination serait rendre l'explication impropre : si on dit, par exemple, qu'il est blanc ou qu'il court, ou n'importe quoi de cette sorte. Il en résulte que c'est avec raison que, seules de tout le reste, ces notions-là sont appelées des substances. Autre argument : les substances premières, par le fait qu'elles sont le substrat de tout le reste, sont appelées, au sens le plus propre du mot, des substances. Or la relation des substances premières à tout ce qui n'est pas elles est aussi celle des espèces et des genres à l'égard de tout le reste, car c'est des espèces et des genres que tout le reste est affirmé. Dire, en effet, que l'homme individuel est grammairien, c'est dire, par voie de conséquence, que l'homme et l'animal sont aussi grammairien.

Et il en est de même dans tous les autres cas.

Le caractère commun à toute substance, c'est de n'être pas dans un sujet. La substance première, elle, n'est pas, en effet, dans un sujet et elle n'est pas non plus attribut d'un sujet.

Quant aux substances secondes, il est clair, notamment pour les raisons suivantes, qu'elles ne sont pas dans un sujet. D'abord, en effet, l'homme est sans doute attribut d'un sujet, savoir de l'homme individuel, mais il n'est pas dans un sujet, car l'homme n'est pas une partie de l'homme individuel. Même remarque pour l'animal, qui est bien attribut d'un sujet, savoir de l'homme individuel, mais qui, lui non plus, n'est pas une partie de l'homme individuel. En outre, en ce qui concerne les choses qui sont dans un sujet, rien n'empêche d'attribuer, dans certains cas, leur nom au sujet lui-même, alors qu'il est impossible de lui attribuer leur définition. Or, pour les substances secondes, ce qu'on peut attribuer au sujet c'est aussi bien leur définition que leur nom : la définition de l'homme est attribuée à l'homme individuel, et celle de l'animal l'est aussi. Il en résulte que la substance ne peut pas être au nombre des choses qui sont dans un sujet.

Mais ce caractère n'est pas particulier à la substance, car la différence, elle aussi, fait partie des choses qui ne sont pas dans un sujet. De fait, le pédestre et le bipède sont affirmés d'un sujet, savoir de l'homme, mais ne sont pas dans un sujet, car le bipède et le pédestre ne sont pas des parties de l'homme. En outre, la définition de la différence est affirmée de ce dont la différence est elle-même affirmée : par exemple, si le pédestre est affirmé de l'homme, la définition du pédestre sera aussi affirmée de l'homme, puisque l'homme est pédestre.

Ne soyons donc pas troublés du fait que les parties des substances sont dans le tout comme dans un sujet, avec la crainte de nous trouver alors dans la nécessité d'admettre que ces parties ne sont pas des substances. Quand nous avons dit que les choses sont dans un sujet, nous n'avons pas entendu par là que c'est à la façon dont les parties sont contenues dans le tout.

Le caractère des substances secondes aussi bien que des différences, c'est d'être dans tous les cas attribuées dans, un sens synonyme, car toutes leurs prédications ont pour sujets soit des individus, soit des espèces. Il est vrai que de la substance première ne découle aucune catégorie, puisqu'elle n'est elle-même affirmée d'aucun sujet. Mais, parmi les substances secondes, l'espèce est affirmée de l'individu, et le genre, à la fois de l'espèce et de l'individu. Il en [3b] est de même pour les différences, lesquelles sont affirmées, elles aussi, des espèces et des individus. De plus, la définition des espèces et celle des genres s'appliquent aux substances premières, et celle du genre à l'espèce, car tout ce qui est dit du prédicat sera dit aussi du sujet. De la même façon, la définition des différences, s'applique aux espèces et aux individus. Mais sont synonymes, avons-nous dit, les choses dont le nom est commun et la notion identique. Il en résulte que dans tous les cas où, soit les substances, soit les différences sont prédicats, l'attribution se fait dans un sens synonyme.

Toute substance semble bien signifier un être déterminé. En ce qui concerne les substances premières, il est incontestablement vrai qu'elles signifient un être déterminé, car la chose exprimée est un individu et une unité numérique.

Pour les substances secondes, aussi, on pourrait croire, en raison de la forme même de leur appellation, qu'elles signifient un être déterminé, quand nous disons, par exemple, homme ou animal. Et pourtant ce n'est pas exact : de telles expressions signifient plutôt une qualification, car le sujet n'est pas un comme dans le cas de la substance première ; en réalité, homme est attribué à une multiplicité, et animal également.

Cependant ce n'est pas d'une façon absolue que l'espèce et le genre signifient la qualité, comme le ferait, par exemple, le blanc (car le blanc ne signifie rien d'autre que la qualité), mais ils déterminent la qualité par rapport à la substance : ce qu'ils signifient, c'est une substance de telle qualité. La détermination a d'ailleurs une plus grande extension dans le cas du genre que dans le cas de l'espèce, car le terme animal embrasse un plus grand nombre d'êtres que le terme homme.

Un autre caractère des substances, c'est qu'elles n'ont aucun contraire. De fait, si l'on considère la substance première, quel pourrait être son contraire, par exemple, pour l'homme individuel ou pour l'animal individuel ? Il n'y a, de fait, aucun contraire il n'y a de contraire non plus ni pour l'homme, ni pour l'animal.

Ce caractère n'est d'ailleurs pas spécial à la substance, mais il appartient aussi à beaucoup d'autres catégories, par exemple à la quantité. De fait, au long-de-deux-coudées ou au long-de-trois coudées, il n'y a rien de contraire, pas plus qu'au nombre dix, ni à aucun autre terme de cette nature, à moins qu'on ne prétende que le beaucoup est le contraire du peu, ou le grand, du petit. Mais, en fait, quand il s'agit de quantités déterminées, il n'y a jamais de contraire pour aucune d'entre elles.

En outre, il semble bien que la substance ne soit pas susceptible de plus et de moins. J'entends par là, non pas qu'une substance ne puisse être plus ou moins substance qu'une autre substance (car nous avons déjà établi la réalité de ce fait) mais que toute substance ne peut pas être dite plus ou moins ce qu'elle est en elle-même ; par exemple, cette substance-ci, cet homme-ci, ne sera pas plus ou moins homme que lui-même' ou que quelque autre homme. De fait, un homme n'est pas plus homme qu'un autre, à la façon dont le blanc est dit plus ou moins [4a] blanc qu'un autre blanc, et le beau plus ou moins beau qu'un autre beau. Une seule et même chose peut bien être dite plus ou moins qu'elle-même de telle qualité : le corps, par exemple, s'il est blanc, peut être dit plus blanc maintenant qu'auparavant, ou, s'il est chaud, plus ou moins chaud ; mais la substance, elle, n'est dite ni plus ni moins ce qu'elle est: l'homme n'est pas dit plus homme maintenant qu'auparavant, pas plus d'ailleurs qu'aucune des autres choses qui sont des substances. Ainsi donc, la substance n'est pas susceptible de plus et de moins.

Mais ce qui, plus que tout, est le caractère propre de la substance, c'est, semble-t-il bien, que tout en restant identique et numériquement une, elle est apte à recevoir les contraires. C'est ainsi que, parmi toutes les autres choses qui ne sont pas des substances, on serait dans l'incapacité de présenter une chose d'une nature telle que, tout en étant numériquement une, elle fût un réceptacle des contraires : par exemple, la couleur, qui est une et identique numériquement, ne peut pas être blanche et noire, pas plus qu'une action, identique et une numériquement, ne peut être bonne et mauvaise. Et il en est de

même de toutes les autres choses qui ne sont pas des substances. Mais la substance, elle, tout en demeurant une et identique numériquement, n'en est pas moins apte à recevoir les contraires : par exemple, l'homme individuel, tout en étant un et le même, est tantôt blanc et tantôt noir, tantôt chaud et tantôt froid, tantôt bon et tantôt méchant.

Nulle part ailleurs ne se manifeste rien de semblable, à moins qu'on ne soulève une objection en prétendant que le jugement et l'opinion sont aptes à recevoir aussi les contraires. C'est qu'en fait la même expression peut sembler à la fois vraie et fautive : si, par exemple, le jugement tel homme est assis est vrai, l'homme une fois debout, en même jugement sera faux. Il en serait de même pour l'opinion : si on a l'opinion vraie que tel homme est assis, quand l'homme sera debout on aura une opinion fautive en conservant la même opinion sur sa personne.

Mais, même si on admet cette objection, du moins y a-t-il une différence dans la façon de recevoir les contraires. D'une part, de fait, en ce qui concerne les substances, c'est en changeant elles-mêmes qu'elles sont aptes à recevoir les contraires : ce qui était froid est devenu chaud par un changement (c'est, effectivement, une altération), ce qui était blanc est devenu noir, et mauvais, bon. Il en est de même pour toutes les autres substances : c'est en éprouvant un changement que chacune d'elles est apte à recevoir les contraires. Par contre, en ce qui concerne le jugement et l'opinion, en eux-mêmes ils demeurent absolument et de toute façon inchangés : c'est par un changement dans l'objet que le contraire survient en eux. En effet, le jugement tel homme est assis demeure identique, et

c'est suivant le changement de l'objet qu'il est tantôt vrai et tantôt faux. [4b] Même remarque au sujet de l'opinion. Ainsi, par la façon tout au moins dont les choses se passent, le caractère particulier de la substance serait son aptitude à recevoir les contraires par un changement qui lui est propre. Admettre donc que, par exception, le jugement et l'opinion peuvent aussi recevoir les contraires, c'est porter atteinte à la vérité : si, de fait, le jugement et l'opinion peuvent être dits aptes à recevoir les contraires, ce n'est pas qu'ils éprouvent eux-mêmes un changement, c'est par le fait que cette modification est survenue dans un objet étranger. C'est, en effet, la réalité, ou la non-réalité de la chose qui rend le jugement vrai ou faux, et non pas l'aptitude du jugement lui-même à recevoir les contraires. En un mot, il n'y a rien qui puisse apporter un changement au jugement ou à l'opinion ; ils ne peuvent donc être des réceptacles de contraires, puisque aucune modification ne peut survenir en eux. Mais la substance, elle, comme c'est en elle-même qu'elle admet les contraires, elle peut être dite recevoir les contraires, puisqu'elle éprouve également la maladie et la santé, la blancheur et la noirceur. Et par le fait qu'elle éprouve ainsi elle-même chacune des qualités de cette sorte, on peut, dire qu'elle reçoit les contraires. C'est donc le caractère propre de la substance que d'être, tout en demeurant identique et une numériquement, un réceptacle de contraires par un changement dont elle est le sujet.

Nous en avons assez dit sur la substance.